

{BnF

gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE BORDA

D A X



DOUZIÈME ANNÉE (1887)

PREMIER TRIMESTRE

ABBÉ J. BEAURREDON

ESSAI DE PHILOGIE LANDAISE

D A X

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE J. JUSTÈRE

Rues Neuve et Saint-Vincent

—
1887

ESSAI DE PHILOLOGIE LANDAISE

INTRODUCTION

Parmi les puissantes ramifications de la langue latine, le dialecte *Gascon* occupe, à côté du *Provençal*, une place importante. A eux deux, ils couvrirent de la végétation élégante et riche de leurs patois toute la partie méridionale de la France.

Malheureusement, ces deux dialectes ne sont pas également faciles à étudier.

L'un vit encore, non-seulement dans une multitude de bourgs et de villages qui le parlent presque à l'exclusion de tout autre idiôme, mais encore dans un nombre infini de chansons, de récits, de traités divers, soit sérieux, soit badins, dont regorgent nos Bibliothèques publiques. Là, on peut observer à loisir et analyser avec méthode la force harmonieuse de sa constitution, et les lois simples et fécondes de son développement.

L'autre, au contraire, relativement pauvre en produits du passé, même quand on l'envisage dans l'étendue *totale* des contrées qu'il occupa, n'a laissé, dans certaines d'entre elles, que des traces quasi-imperceptibles de son existence.

Un de ces cantons déshérités, presque absolument dépourvu de littérature *écrite*, c'est la zone, assez considérable, comprise aujourd'hui sous la dénomination de département des Landes.

Dans la partie occidentale et septentrionale de cette région *spécialement*, le Gascon serait d'autant plus intéressant à étudier qu'il a dû s'y conserver plus intact, grâce aux barrières infranchissables que des forêts profondes, des landes arides et sans bornes, des marais nombreux et pestilentiels, tinrent élevées, durant des siècles, entre ce pauvre pays et les pays voisins.

Aujourd'hui que les barrières tombent de proche en proche, que les voies de communication agrandissent, de jour en jour, leur réseau civilisateur ; à mesure que les cantons circonvoisins versent dans le pays

leurs hommes et leurs richesses, le trésor du vieux langage et des coutumes immémoriales s'écoule en proportion et menace de se perdre absolument.

Il est urgent de fixer cette vie qui s'échappe, et qui n'aurait plus bientôt qu'une expression bâtarde, résultat nécessaire de son croisement avec la vie qui afflue du dehors.

Le Gascon dans les Landes est un très long passé qui n'a guère d'existence que dans le *présent*. Faudra-t-il donc laisser ce dernier disparaître à son tour, sans que personne se donne la peine d'en saisir et d'en retracer la physionomie, pour le conserver au Philologue, au Romaniste et à l'Historien ?

A mes yeux, ce serait un malheur.

Là se trouve le germe des quelques pages que je soumets aujourd'hui à l'appréciation bienveillante du public. — Elles viennent appeler son attention sur l'idiôme parlé par les habitants des Landes ; d'autres pages suivront peut-être celles-là pour retracer ses mœurs, ses préjugés et ses antiques traditions.

L'*Essai* actuel n'est pas un Glossaire, œuvre qui serait longue et en plusieurs points superflue. Ce n'est pas, non plus, une Phonétique proprement dite. C'est en quelque sorte le mélange systématique de l'un et de l'autre, une série d'observations, de lois et d'étymologies philologiques, destinées à mettre en relief quelques particularités plus importantes et caractéristiques du parler landais.

Je dois prévenir toutefois que, les variétés dialectales étant fort nombreuses dans les Landes, ce travail n'a pas la prétention de les embrasser toutes : pour être clair et précis, force lui a été de se circonscrire.

Et, pour m'en tenir à une démarcation populaire qui suffit ici, les Landes se composant de deux parties distinctes — *Marensin* et *Chalosse* — aussi profondément tranchées pour le philologue, qu'elles le sont pour le géologue et pour l'ethnologue, c'est du *Marensin* seul que j'entends m'occuper dans cette Etude, et, dans le *Marensin*, du canton que je connais le mieux : celui de *Mimizan*.

CONVENTIONS ORTHOGRAPHIQUES

Lh, représentera // mouillé. Ex : Malhoc (maillet).

C'h, surmonté d'une virgule, représentera le son qu'a le *c* italien, quand il est devant un *e* ou devant un *i*. Ex : c'hic, prononcez comme dans l'italien : cinere.

N', surmonté d'une virgule, représentera le *n nasal*. Ex : pan', pr. le *n* final comme dans le mot : pain.

\tilde{n} , aura la même valeur qu'il a en espagnol (c'est-à-dire le son *gn* de agneau).

ë, surmonté de deux points, représentera l'*e* muet.

CHAPITRE PREMIER

CONSONNE MÉDIALE (1)

1^{re} Loi

Une différence profonde entre le Mimizanais et le Français (différence d'ailleurs commune à tous les patois), consiste en ce que le premier conserve constamment, tandis que le second rejette toujours, la consonne médiale précédant la voyelle accentuée. J'appuierai cette assertion, comme toutes les autres, d'un grand nombre d'exemples, par où, tout en prouvant ce que j'avance, je présenterai en raccourci le vocabulaire de mon patois :

Exemples :

Coudëne (cou-enne) de cutënnam.

Crida (cri-er) de qu'ritàre.

Sadut (sa-oul) de satùllum.

Sëdas (s-as) de setàceum.

Sëgouti (se-couer) de succutire, de succutere.

Coudouñe (co-ing) de cotonium.

Pëdoulh (p-ou) de peduclùm.

Dësliga (déli-er) de disligàre.

Nadaou (no-ël) de natàle (s-e. tempus).

Judiou (ju-if) de judæum.

Mëdout (mo-elle), de medùllum. Seulement, medout a

(1) On appelle consonne médiale celle qui est située entre deux voyelles.

perdu la signification de son primitif : il n'a plus que le sens de mie de pain, la croûte ayant été assimilée à la partie dure de l'os ou de l'arbre. Le mot qui signifia *mie*, à l'époque sans doute où *médout* ne signifiait que moëlle, c'est *brigue*, pour *mrigue* formé de *micam* ou mieux de l'anglo-saxon *brig* (morceau), et qui ne s'emploie aujourd'hui que comme adverbe de négation. Ex : n'ey pa *brigue* d'argën, *brigue* de bin' (je n'ai point, je n'ai *mie* d'argent, je n'ai point, je n'ai *mie* de vin). Ne héy pa *brigue* de sou. (Il ne fait point, il ne fait *mie* de soleil.) La preuve manifeste que, dans ses phrases, *brigue* signifie *mie*, c'est l'existence du mot *brigalhe*, de nos jours encore très usuel, et qui veut dire *miette*. En ce point donc, le Mimizanais apporte, lui aussi, une confirmation éclatante à l'explication donnée par tous les philologues de l'origine de nos adverbes négatifs *point* (un point), *pas* (un pas), et particulièrement du vieil adverbe *mie* (*micam*), de même qu'on disait en latin *nihilum* pour *nec-hilum*, pas même un *hilum*. Varron, L. L. vi, 111.

Nouda (nou-er) de nodàre.

2^e Loi

Chuda (su-er) de sudàre.

Obs. : S initial suivi d'une voyelle se change (1) parfois en ch, comme dans :

Chudou (sueur) de sudorem.

Chioula (siffler) de sib'lare, pour sibilàre.

Chioulit (sifflement, sifflet) de siblus, et du diminutif *it*, venant de l'italien *ito*.

Tradi (trahir) de tradire, pour tradere.

Séde (se-oir) de sedére.

Hida (fi-er) de fidàre.

Houdi (fou-ir) de fodire, pour fodere.

Cade (che-oir) de cadére.

Bënédise (ben-ir) de benedicere.

Taouban' (ta-on) de taban-um.

(1) Plus tard, nous indiquerons dans quel cas précis se fait ce changement.

Bède (v-oir) de vidére.

Rédoun (r-ond) de rotundum.

Bétét (ve-au) de vitellum.

Pudi (pu-er) de putire, pour putere.

Obs. : Fréquemment les verbes latins, qui ont servi d'origine aux verbes patois, sont déplacés de leurs conjugaisons classiques. Comme le v. fr. disait *puir*, le provençal moderne dit *puir*, l'italien *puire*. Et voici qu'un patois obscur, parlé dans un coin de terre confiné loin de toute communication extérieure, vient témoigner à sa manière que le latin populaire employait *putire*, à côté du classique *putere* : peut-être même les deux formes furent-elles en usage simultanément ; car, le patois du Gers, en désaccord avec la grande généralité des parlars néo-latins, dit *pude*, et non *pudi* (V. Cénac-Moncaut, *Glossaire du Gers*).

Budét (bo-yau) de botellum.

Cadëyre (ch-aise) de catédram.

Pradéou (préau, dans le sens de petit pré : car les préaux de prison sont inconnus dans l'idiôme de nos bons paysans).

3^e Loi

Aïgué (é-vier) de aquà-rium etc., etc.

Obs. Aïgué suppose *aquarium* : car la terminaison é correspond à *arium*, ainsi qu'on peut s'en convaincre, par :

Proué (prunier) de *prunarium*.

Poumé (pomier) de *pomarium*.

Soulé (grenier, ou mieux plancher d'un étage) de *solarium*

Laré (foyer), il se dit aussi de la cuisine, mais jamais il ne s'applique aux chambres ; il a donc conservé fidèlement le sens du *Lar'arium* païen. « La place ordinaire des Lares était au foyer, où tout auprès, dans la grande salle ou atrium de la maison. » V. Rich. *Diction. Ant. Rom.*

Oulhé, et mieux, aoulhé (berger) de *ovi'clarium*.

Baqué (vacher) de *baccarium*.

Oué, Boué ou Goué (bouvier) de *bovarium*.

Obs. : Des trois formes oué, boué, goué, boué est la moins usitée; la forme goué est fort commune. Faut-il voir dans le G initial une simple transformation de B organique? Ou bien, faut-il le rattacher, par l'intermédiaire *historique* des hordes slaves, aux langues lette, slavon, serbe, *qui ont aussi ce g initial*, dans le mot qui correspond à *goué*, le tenant toutes et en première origine du sanscrit *go, gavas* qui signifie *bœuf*? Je me contente de poser la question. (Vi. M. Müller. *Mythol. comp.* p. 34).

CHAPITRE DEUXIÈME

L'INFINITIF

Dans la série d'exemples que je viens de faire passer sous les yeux du lecteur, il est évident que le patois se tient plus près du latin, en reproduit mieux la physionomie, que ne le fait le français.

Voici un autre point où la fidélité plus grande du mimizanais se manifeste avec éclat : c'est dans la formation de ses infinitifs.

4^e Loi Ceux-ci, en effet, se sont taillés en quelque sorte dans la langue-mère suivant le procédé le plus simple tout ensemble et le plus uniforme. Tout infinitif latin se terminait par *re* : cette syllabe supprimée, l'on a l'infinitif gascon. (Le provençal conserve le *r* postfixe). Parfois l'inf. latin était déplacé de sa conjugaison classique (v. chap. I).

C'est assez dire que le patois n'a que trois conjugaisons ; la 1^{re} en *à*, la 2^e en *e*, la 3^e en *i*, répondant respectivement aux modèles latins *ama-re, mone-re, audi-re*.

Exemples :

Canta (chanter) de cantà-re ; prov. : cantar.

Carca (charger) de car'cà-re ; prov. : cargar.

Tailha (tailler) de talià-re (V. Meyer, coll. text. anc. 1^{er} fasc. p. 20).

Hila (filer) de fila-re : filant, id est nent, est-il dit dans les gloses de Reichenau. Id. Meyer l. c.

Prësta (prêter) de prestà-re (Meyer, l. c.)

Chioulà (siffler) de sibla-re (v. Brach. dict. étym.).
Contraction de sibilare.

Enprunta (emprunter) de impruntà-re (Meyer).

Téne (tenir) de tene-re. Le patois a maintenu le verbe tenere dans sa conjugaison véritable, tandis que le français l'en a tiré.

Sustène (soutenir) de sustène-re p. sustine-re ; cette dernière forme sustine-re s'est conservée dans sustine, qui coexiste avec susténe.

Bëni, par contraction Bi, qui est le mot usuel, de veni-re.

Coubri (couvrir) de coop'rire.

Calha (cailler) de coaglare.

Strangla (étrangler) de strang'là-re.

Sëmia (semer) de seminà-re.

Entamia (entamer) de entaminà-re.

Ichamia (essaimer) de examinà-re.

5^e Loi

Obs. : Ces trois derniers exemples (on en pourrait fournir d'autres) montrent que *n* médial disparaît dans des verbes de la première conjugaison. Ceci a lieu lorsque les substantifs correspondant à ces verbes en *a*, ne renferment pas non plus le *n*. Ex. : caminà (cheminer) de caminà-re ; subst. correspond. cami'n (chemin) — ëndoubinà (deviner) de devinà-re ; subs. ëndoubinaïre. — Au contraire, ichami-a, essaimer ; ichami, essaim ; ëntami-a, entamer ; ëntami-dure, entamure ; sëmi-a, semer ; sëmi-alhes, semailles.

Aouë (avoir) de abere, p. habere. Le H ne tarda pas, comme on le sait, de disparaître du latin populaire. Ex. : omine p. homine ; odierno, p. hodierno. (V. Meyer, p. 10, 13 et passim.)

Toussi (tousser) de tussi-re.

Jade (gésir) de jace-re. Ce mot s'emploie surtout en parlant des animaux : « lou buou que jaït » — le bœuf est couché. — On peut aussi l'appliquer à

l'homme pour marquer un repos peu prolongé, une sieste. « Après dina, qu'ès boun de jade un 'chic (1) Après dîner, il est bon de faire une petite sieste. » J'ajoute que l'on commettrait un barbarisme, et que l'on emploierait une expression choquante, si l'on disait d'un mort, sur le modèle du « hic jacet » latin : « aci que jaït. »

Courre (courir) de curre-re.

Cf. courre, terme de chasse,

Prème (serrer) de preme-re.

Sëga (scier, ou plutôt faucher) de seca-re.

On peut remarquer à ce sujet qu'il existe entre les mots latins *secare* (couper) et *secale* (seigle) le même rapport qu'entre les mots patois correspondants ; *sëgle*, et *sëga*.

Je dois signaler comme une exception, au moins apparente, à la loi de l'*infinitif gascon*, la forme *bi* (venir) de *veni-re*, lequel aurait dû faire normalement : *beni*, qui existe en effet dans quelques localités des Landes. — Ce dernier fait est la preuve que *bi* n'est qu'une contraction de *beni*. Il en doit être de même des verbes *ti* et *susti* contractés de *teni* et *susteni*, venus eux-mêmes des formes *tenire* et *sustenire* qu'on trouve dans les auteurs de la décadence. (V. Brachet.)

Prësti (pétrir) de pistri-re p. pisturi-re.

Laïra (aboyer) de latrà-re.

Mousi (moisir) de mucî-re.

Mëscla (mêler) de mis'clare.

Croumpa (acheter) de comp'ra-re p. comparare.

Brëga (broyer) de bricà-re, formé lui-même du goth. *brikan* (Brachet. Dict. étym.)

(1) Le mimizanaï possède deux manières fort distinctes de prononcer *ch* ; tantôt c'est le son *chuintant ordinaire*, le seul que le français connaisse ; tantôt c'est le son qu'a le *c italien* devant un *e* ou devant un *i*.

Lorsque le *ch* mimizanaï a ce dernier son, je le représente par le signe : *c'h*, ou par *ch*, sans accent, écrit en italique.

Ce mot ne s'applique guère aujourd'hui qu'au sel que l'on écrase, que l'on broie, en appuyant fortement soit la lame d'un couteau en la tirant à soi, soit le fond d'une assiette, en la tournant de droite à gauche et réciproquement. Ainsi, *brega uou péire*, pour dire, broyer une pierre, ne serait nullement patois.

CHAPITRE TROISIÈME

MÉTATHÈSE. (1)

Parmi les verbes que je viens de citer, il en est qui méritent une mention particulière, parce qu'ils offrent des cas de métathèse presque inconnus en français. Sans doute, les transpositions de consonnes n'y sont pas rares ; et les mots : *pauvre*, de *pauper* ; *poing*, de *pugnum* ; *pour*, de *pro*, etc., en sont des exemples.

6^e Loi

Mais, sauf des exceptions faciles à compter, les lettres ne s'y déplacent que d'un rang ou deux. — Dans le patois, au contraire, l'on voit souvent une syllabe initiale attirer à travers plusieurs lettres une consonne terminale : c'est ce que montrent les verbes déjà cités, *presti* et *croumpa*. — En effet,

Croumpa, vient de *comprare*, lequel donne régulièrement *coumpra*, qui, par le déplacement du *r* à travers quatre lettres intermédiaires, devient *croumpa*. De même,

Prësti, a pour origine *pistrire* ; donc, infinitif normal, *pestri* ; par métathèse du *r*, *presti*. Comme mots analogues, je mentionnerai :

Crësta (*châtrer*) de *castrare* : celui-ci fait *castra* ; transpos. *crasta*, et par adoucissement. *cresta*. L'*a*

(1) On appelle « métathèse » la transposition d'une lettre dans le corps d'un mot.
Ex. : *spinula*—*spin'la*, fait régulièrement *spin(g)le*, et par le déplacement du *l* final, *sp'lingue*.

originnaire s'est maintenu dans *craste* qui signifie rigole, nos pères ayant vu dans ces tranchées pratiquées dans le sol une sorte de *castration agricole*. Ne disons-nous pas nous-mêmes en français, châtrer une ruche, châtrer une abeille ? C'est en vertu d'une métaphore tout analogue.

An̄erou'n (rognon) de renionem, lequel a donné normalement reñoun, avec *a* proshétique ; a-reñoun, et par la *substitution* réciproque de r à ñ : añeroun.

Praoube (pauvre) de pauper. Dérivé rég. : paoubre, transp. praoube.

Splin'gue (épingle) de spin'lam. p. spinulam. Dér. rég. spingle ; transp. splingue.

Frénéste (fenêtre) de fenestram. Dér. rég. fenéstre.

Amne (âme, v. fr. anme) de an'man. Dér. rég. anme ; métath. du *m*, amne.

De là, l'interjection vulgaire ou tant soit peu populacière : l'amne dou cos ! (l'âme-du-corps !) et que je ne cite que pour son originalité : car, elle n'a pas d'équivalent en français, ni, que je sache, en d'autres dialectes ; il n'en est point ainsi de :

Diou biban ! (Dieu vivant !)

Ni de : Ma foy ! (ma foi !) ... Mais, ce qui est assez curieux à remarquer, c'est que ces trois jurons sont le résumé et comme la formule banale de toute la religion du peuple : Dieu, l'âme et... la foi, prescrivant les devoirs, dévoilant les rapports qui unissent l'âme à Dieu...

Crampe (chambre) de cam'ram. Dér. rég. : cambre.

Crabe (chèvre) de capram. Dér. rég. cabre.

Sclop (sabot, chaussure en bois.)

Obs. — C'est par ce mot, fort curieux à étudier, que je termine la série spécimen des métathèses familières au mimizanais : en dépit de leur assez grande étrangeté, on a vu qu'elles portent, comme d'ailleurs on pouvait le prévoir, sur les consonnes liquides l, r, m. — Sclop, a-t-il été

obtenu par métathèse ? Ne peut-on pas le faire dériver de *sclopum* qui se trouve dans Perse avec le sens de *bruit*, détonation ? (V. Dietz, *Gram. comp.*, 1^{er} fascic. p. 21). Dans ce cas, *sclop* aurait tiré son nom du bruit, du *clic-cloc* qu'il produit, de même que le *bourret*, autre partie originale du costume mimizanais, a tiré le sien de *burrum-rufum*. Le *sclop* aurait été avant tout, pour nos bons aïeux, la chaussure retentissante et le *bourret*, le couvre-chef aux couleurs sombres. — Oui, cette étymologie est acceptable ; mais on peut en proposer une autre, qui rentre dans notre sujet.

Sclop peut venir de scop'lum, mis p. scopulum.
— *Philologiquement*, cela n'est pas contestable : car *scoplum* donne *scopl*, lequel conformément au procédé accoutumé de métathèse, devient *sclop*, plus sonore et plus fixe.

Mais, *logiquement*, *sclop* et *scoplum* ne sont-ils pas absolument étrangers l'un à l'autre ?... Je dirai d'abord, que la question n'est pas précisément là, et que, en étymologie, la recherche du lien logique est chose accessoire. La diversité entre les deux idées *sclop* et *scoplum* serait-elle plus considérable encore, en apparence, il resterait toujours à savoir, si quelque métaphore forcée, si quelque allusion bizarre, ignorées de nous, n'ont pas rapproché et réuni deux termes très-distants à l'origine.

Au défaut de l'histoire, la philologie et l'analogie peuvent donc, seules, nous renseigner efficacement. — Pour citer un exemple qui résume et prouve ma pensée, qui saurait découvrir, à priori, une relation plausible entre une cravate et un croate ? — Et néanmoins, il est dûment avéré que l'un a produit l'autre. (C. Brachet, *Dict. étym.*) Mais, si l'on venait à faire disparaître le texte précieux de *Ménage* qui atteste manifestement

cette dérivation comme étant historique, je le demande, quel homme raisonnable ne se croirait pas obligé de la repousser ?

De même, octroi, qui n'a plus que la signification d'impôt, c'est-à-dire de charge pécuniaire *imposée*, n'offre-t-il pas non-seulement des traits de ressemblance profonde, mais même une contradiction expresse avec le verbe octroyer (c'est-à-dire *accorder*, donner spontanément) qui pourtant en est la racine incontestable ?

Je pourrais, à la rigueur, me contenter de ces considérations ; je pourrais voir une justification suffisante de l'étymologie que j'ai proposée dans son entière conformité avec les lois de la dérivation.

Mais, allant plus avant, je me demande si l'induction et l'analogie lui sont contraires. Si je ne me trompe, elles la favorisent. Car déjà, divers noms de chaussures se rattachent à des radicaux qui se rapportent à la vie maritime.

Ex. : français, *botte* (racine : l'allemand, *büte*, navire) ; anglais, *boot* et *boat* signifiant respectivement *botte* et *vaisseau*. Vieux français, *poulaine*, signifiant à la fois, une forme particulière de *chaussures* et la *proue* d'un navire. Sabot, dont personne jusqu'ici n'a osé préciser l'origine, ne semble-t-il pas contenir, au moins, ce même radical *bot* ? Et puisque le *Bot* touche à la mer, ne peut-on pas, sans trop de hardiesse, voir celle-ci dans la syllabe initiale *sa* (de *see*, mer). Voici un détail qui favorise cette conjecture. Outre le sens de chaussure en bois, le français *sabot* a aussi celui de toupie. Or, en mimizanais, où *toupie* est inconnue, l'équivalent employé est manifestement d'origine marine ; c'est (*si-bot*). Un anglais ne prononcerait pas autrement *see-boat* (embarcation maritime).

Et maintenant, s'il fallait rechercher le lien

rationnel qui permet d'identifier par voie de métaphore *sclop* et *scoplum* (rocher, écueil), la porte s'ouvrirait toute large aux conjectures, et pour ma part, je crois préférable d'abandonner au lecteur la solution de ce petit problème.

CHAPITRE QUATRIÈME

PROSTHÈSE-PRÉFIXE *Ar.* (1).

7^e Loi Inconnu des patois provençaux, ce préfixe intéressant appartient à la plupart des patois du sud-ouest, (2) et, nous savons déjà que le Mimizanais, lui aussi, appréhende de commencer par le son *r* l'intonation d'un mot ; il en adoucit l'accès par la prosthèse d'un *a*. Sans revenir sur l'explication que j'ai hasardée de ce fait, je dois en citer d'autres exemples pour en mettre l'existence hors de doute.

Exemples :

Ar-rabe (rave) de rabam ; provençal, raba.

Ar-rëscla (râcler) de ras'clare ; prov., rasclar.

Ar-rësim (raisin) de racemum ; prov., rasin.

Ar-rat (rat) de ratum ; prov., ratoun.

Ar-ray (rayon, rayonnement), qu'il ne faut pas confondre avec aray, charrue, de aratrum ; tandis que array vient de radium ; prov., ray. Le mot array signifie plutôt l'ensemble des rayons, que un seulement d'entre eux ; c'est une sorte de nom collectif. Ainsi l'on dira : « coche, hique aqueres léitugues à l'array dou sou ; enfant, (garçon) mets ces laitues (non pas sous un rayon) mais, sous les

(1) La *prosthèse* est un procédé linguistique consistant à incorporer au commencement d'un mot une ou plusieurs lettres *par pure euphonie*, c'est-à-dire sans qu'elles aient aucun élément correspondant dans la racine de ce mot. Les lettres pré-ajoutées s'appellent « préfixes » — attachées devant ; ou mieux « prosthétiques ».

(2) Trait qui leur est commun avec le basque. V. Dietz, 1^{er} fasc. Introduction et W. Edwards, Langues celtiques. 420-430.

rayons du soleil. »

Ar-rë (rien) de rem ; prov., res.

Ar-rëstët (râteau) de rastellum ; prov., rasteou.

Ar-rime (terme de briquetier, pile de matériaux).

L'action de disposer ces derniers en arrimes, s'exprime par le verbe arrima.

Obs. — Quelle est la racine de ces deux mots ? — Faut-il les rapporter à Rhythmum, à raison de l'arrangement *symétrique* qui fait l'essence de cette sorte d'empilement, (c. f. *steikos*, rangée, et vers, versus de vertere).

Car, ainsi qu'un couplet ou qu'une strophe, l'*arrime* comprend deux éléments tous deux indispensables : une certaine correspondance entre les longueurs des diverses *rangées* (*steikos*) ; une certaine méthode dans l'ordre et la disposition des matériaux lesquels doivent être placés, tantôt à plat, tantôt dechan, tantôt accolés deux à deux, trois à trois, et tantôt séparés par un léger intervalle ; n'y a-t-il pas là, dans cette sphère matérielle et banale, comme une sorte de *vers*, comme une espèce de rithme ?

Peut-être toutefois pourrait-on donner aux mots arrime et arrima une provenance sémitique.

Le radical arabe *ram*, marquant élévation, éminence, expliquerait l'apparence extérieure de l'arrime, amas de matériaux levés de dessus l'aire après dessication suffisante, et entassés jusqu'à une certaine hauteur. Dans leur parler technique les briquetiers disent communément : luoua lous tuoules, lous carréous, *lever* les tuiles, les carreaux, pour exprimer qu'ils les ramassent et les mettent en arrimes. (cf. franç. pile de pilan, *colonne*).

Ar-riou (ruisseau) de rivum ; prov., riou.

Ar-rous (rosée) de ros ; prov., rousada.

Obs. — Grâce à la syllabe prosthétique *ar*, *ros* a pu pénétrer dans le patois et s'y maintenir :

c'est ainsi que, dans les patois provençaux et français, il n'a pu obtenir droit de cité qu'en se présentant sous la forme amplifiée d'un substantif participial (*rosée* rousada de *roratam*). — Même remarque peut s'appliquer aux primitifs : *rem*, devenu ar-re ; *radicem*, devenu ar-redis où il subsiste intégralement. (V. à ce sujet, Dietz 1^{er} fascic. p. 45-47) — Ce qui prouve, conformément, au passage de la savante grammaire à laquelle je renvoie le lecteur, que, sans renforcement subséquent, les primitifs *ros*, *rem*, ne se seraient pas conservés dans le Mimizanais, c'est que ce dernier ne possède, non plus que le français, aucun représentant des mots *agnum*, *aurem*, *crus* ; quant à *mus* et à *sus*, s'ils ont survécu à leur langue, ç'a été par le changement de leurs consonnes finales en consonnes plus fixes et plus sonores : *s*, de *mus* est devenu *ch* ; *s*, de *sus*, a fait place à *t*. fortement accentué : de là, *mich* et *sout*. — *Mich* (souris) n'existe plus que dans le composé *mich-caoude* (chauve-souris) provenant manifestement de *mus-calvam*, et que les gens du peuple, n'ayant plus conscience de la signification originaire, prononcent *pich-caoude* (pisse-chaud), ce qui exprime parfaitement, d'après eux, la propriété principale de la chauve-souris, la causticité de l'urine. — Il va sans dire que l'analogie et l'histoire comparée des dialectes empêchent de prendre au sérieux cette singulière interprétation. — Quant à *sout* qui désigne aujourd'hui non le cochon, mais sa loge, il me rappelle un autre monosyllabe curieux dont je veux dire un mot, quoique, je l'avoue, un peu en dehors du sujet de ce chapitre.

Si jamais quelque hasard vous amène dans une bourgade du canton de Mimizan et que vous aperceviez quelque bonne ménagère en train de faire rentrer ses sangliers domestiques, prêtez

l'oreille aux exclamations qu'elle pousse tout en chassant ses honorables bêtes devant elle : « houï ! houï s'écrie-t-elle, houï ! à le sout (houï ! houï à la loge). Ce *houï* énergique qui vient évidemment de l'impératif fuge, fuis, n'aurait-il aucun lien de parenté avec le *houz ! houz !* du roi Louis, « chassant le malin esprit loin de son lit de mort » comme ces braves femmes chassent leurs pourceaux ? — Pent-être ce *houï* Mimizanaï doit-il entrer, comme élément inconnu jusqu'ici, dans la discussion entre J. Grimm et F. Pfeiffer touchant le germanisme de l'interjection célèbre du fils du Charlemagne. — (V. Dietz. Grammaire romane).

Ar-raoujous (enragé, rageur) de *rabjosum*, prov., *rabia*.

Ar-régue (sillon, raie en général) de *rigam* ; prov., *rega*.

Le patois du Gers qui a perdu ce mot a conservé le verbe correspondant *ar-réga*, (sillonner, labourer). Cf. Cénac-Moncaut. Gloss.

Ar-roumets (ronces) de *rumic-es* ; prov., *roumi*.

Ar-roun (entour) de *rotundum* : ce mot ne s'emploie guère plus que dans la locution *ad-arroun* (à la suite, sans choisir (Ex : prene les pomes ad arroun, prendre les pommes au hasard, comme elles se présentent, sans les trier.

Ar-rode (roue) de *rotam* ; prov., *roda*.

Ar-réboura (dévorer du regard) de *revorare* (ou *iterum vorare*). L'énergie de ce verbe n'échappera à personne ; il renchérit encore sur la circonlocution française qui lui sert de traduction.

Ar-réguisna, ou *arregaina* (ruer, regimber) comme *gaïne* signifie en patois jambe, proprement jambe d'animal, l'étymologie de *ar-regaina* me paraît manifeste : c'est *re* avec le sens rétrogradatif et non itératif, et *gaïne* jambe ; en sorte que le sens étymologique, concordant de tout point avec la signification usuelle, est : jeter en arrière la *gaïne* (la jambe). — Est-ce que cette dérivation ne peut

pas nous mettre sur la voie de celle que l'on cherche depuis longtemps pour le verbe français correspondant : *regimber* ? (V. Brachet. Dict. étym). Car, enfin, il est possible, si je ne me trompe, d'établir la proportion suivante :

$$\frac{\textit{regaina}}{\textit{gaïne}} = \frac{\textit{regimber}}{\textit{jambe}}$$

Regimber s'est formé du préfixe *re* et du substantif *jambe*, de la même manière que *regaina* s'est formé de *gaïne* ; et comme cette dernière provenance est certaine, la première en devient très probable. Remarquons que, sans le mot *gaïne*, *arregaina* est impossible à expliquer ; or, ni le provençal, ni les autres dialectes ne possèdent, à ma connaissance du moins, ce primitif précieux ; il n'est donc pas étonnant que personne n'ait osé fonder sur quelque analogie certaine l'étymologie du verbe *regimber*. Voilà un exemple intéressant de l'appui réciproque que se prêtent les différents patois, de la lumière dont ils s'éclairent mutuellement.

Obs. — Il est bien entendu que *ar* initial, au lieu d'être prosthétique, est quelquefois l'équivalent de la préposition *ad*. Ex : *arré* (*ad-retro*) arrière ; *ar-riba* (*ad-ripare*) arriver, et peut-être aussi *ar-ruspla* (*grimper*) d'où *ar-rusplit*, nom du grimpereau, et auquel on pourrait assigner comme origine *ad-supra* (*aduspra*, *arruspla*).

J'ajoute à la liste des mots en *ar*, initial, curieux à étudier, le verbe :

Ar-rougaña, v. a. ronger, attaquer tout autour avec les dents, et par extension, manger péniblement tout comestible dur. On peut donner pour racine à ce verbe le mot de basse grécité *roucanein* triturer, mâcher, dont le fréquentatif se lit dans un poëme populaire de Théodore Prodrome :
Heureux savetier, s'écrie avec désespoir ce

pauvre poète, dont les iambes et les spondées n'ont pu rassasier la faim ; heureux savetier, quand il l'a voulu, il n'a eu qu'à dire son Benedicite et aussitôt il a pu se mettre à *triturer* : *roucanizein*.

Rien de plus simple, au reste, que l'étymologie que je propose : outre l'analogie du sens, roucanein et arrougaña se tiennent intimement, (Roucania, et avec ar prosthétique, ar-roucaña. ar-rougaña.)

CHAPITRE CINQUIÈME

LE V (v)

8^e Loi

Quand il est initial, le V latin devient toujours B en Mimizanaï ; dans les autres cas, ou il se maintient ou il se change en *ou*. C'est dire que, pas plus que l'espagnol populaire, le Mimizanaï ne connaît le son *v*.

Exemples :

Baque (vache), *vaccam*.

Bagan (vaurien ; littéralement vagabond), *vagantem*.

Bénte (ventre), *ventrem*.

Béste ; *bësti* (veste ; vêtir) *vestem*, *vestire*.

Béspe (l'après-midi ; le tantot), *vesper*. Ce même primitif *vesper* a produit *brespes* (vêpres) par la métathèse du *r*. Dérivé : *besprelha*, faire collation (vers 4 heures) petit repas distinct du souper qui a lieu de 7 heures à 7 h. 1/2 habituellement.

Bréspe, au singulier (guêpe) *vespam*. Il se distingue de *brespes* (vêpres) en ce que ce dernier ne s'emploie qu'au pluriel. Si *vespam* a donné *brespe* au lieu de *bespe* qui eût été le dérivé normal, c'est apparemment pour empêcher de confondre les deux homonymes *bespe* (guêpe) et *bespe* (l'après-dîné.)

Biande (viande) vivendam.

Bile (ville) villam.

Biague, mis pour bi'nagre (vinaigre) vinum acre.

Bin (vingt) viginti.

Bin' (vin) vinum.

Obs. — Comme on voit, ce mot ne diffère du précédent que par la manière différente de prononcer le n final.

9^e Loi

Le son tantôt *nasal*, tantôt *lingual*, donné au *n* final, est une particularité du Mimizanais tout à fait digne de remarque ; « *m* et *n*, dit le savant auteur de la grammaire des langues romanes, conservent même à la *fin* des syllabes leur prononciation labiale et linguale. Il n'y aurait aucune vraisemblance à leur attribuer le son *nasal* français, *puisqu'il est inconnu même au patois moderne. Cela* constitue une différence *essentielle* entre les systèmes consonantiques du *provençal* et du français. » (Dietz, Grammaire 2^e fasc. p. 372. — Eh bien, ce son nasal, inconnu à tous les patois provençaux, même modernes, ce son nasal, qui constitue la différence essentielle entre le provençal et le français, n'est nullement inconnu du patois de Mimizan, et cela forme, par conséquent, une profonde démarcation entre celui-ci et le provençal.

Ce n'est pas, du reste, capricieusement que le *n* final se prononce de ces deux manières différentes : il est labial, lorsque, primitivement, il était suivi d'une autre consonne, comme dans : ben (vent) de ventum ; vin (vingt) de vigin-ti ; gran (grand) de grandem ; qu'an (ils ont) de haben-t ; bagan (vaurien) de vagan-tem ; pan (tablier) de pan-num. Il est nasal, lorsque, primitivement, il était suivi d'une voyelle. Ex : pan' (pain) de pan-em ; bin' (vin) de vin-um ; pin' (pin) de pin-um ; man' (main) de man-um ; douman' (demain) de de-man-e ; can' (chien) de ca-nem ;

gran' (grain) de gran-um. Les romanistes pourront donc observer que, dans le Mimizanais, se retrouve une distinction, correspondante à celle que Dietz avait remarquée dans le provençal : le *n* séparable et le *n* inséparable ; le premier a pour correspondant le *n* nasal ; et le second, le *n* lingual.

A propos de cette double prononciation de l'*n*, il ne sera peut-être pas inutile de faire remarquer que les anciens ne considéraient comme un *n* véritable que le *n* labial, regardant sans doute le *n* nasal comme une simple résonnance. On lit en effet dans les opuscules de Nigidius, cité par Aulu-Gelle : « Dans anguis, angaria, ancora..., etc., l'*n* n'est pas un véritable *n* ; la langue même nous le fait sentir : elle toucherait le palais, si elle était un véritable *n*. — Non verum *n*, sed adulterinum ; nam si ea littera esset, lingua palatum tangeret. » (A. G. XIX, 14.)

Biou (vif, vivant) vivum : ici sont réunis les deux équivalents du *v* ; le premier *v* = *b* ; le second = *ou*.

Bioue (vivre) vivere.

10^e Loi

Buou (bœuf) bovem — Quand l'*o* organique appartient à un radical monosyllabique, il devient *u* en patois, ou bien il s'y conserve. Ex : huc (feu) de foc-um ; uou (œuf) de ovum.

Naou (neuf) de novum. C'est par euphonie que l'on a dit *naou*, au lieu de *noou* qui eût été à la fois trop sourd et par trop barbare. La même cause a produit di-jàous (jeudi) de diem-jovis, lequel aurait dû naturellement faire di-jouous.

Naou (neuf) novem.

Lioujé (léger) levjarium, pour levziarium, par la consonisation de l'*i*.

Liouje (liège) levjam ; caouje (cage) de cavjam, p. caveam.

Saouba (sauver) salvare.

Saoubatje (sauvage) salvaltjcum.

Abala (avaler) ad-vallare.

Bitre (verre) vitrum.

Benin' (venin) venenum.

Dibés (vendredi) Di'ven'ris.

Carnabal (carnaval) ital. carnavalle.

Obs. — Brachet, le savant auteur du Dictionnaire étymologique, fait remarquer, au sujet de ce mot *carnavalle*, qu'il ne s'introduisit en France que dans le courant du XV^e siècle. — Il est donc tout naturel que, dans nos divers patois, il ait eu un devancier : dans le Mimizanais, ce fut *carnaou* formé de *carnale* (tempus) comme *nadaou* (noël) de *natale*. — Outre le sens particulier et restreint du mot français carnaval, *carnaou* en eut un second, plus étendu. Comme notre vieux *Char-naige*, célèbre par le pittoresque combat qu'un de nos conteurs du treizième siècle lui fait livrer contre Quaresme, *carnaou* désignait tout le *carnale tempus*, tout le temps où la viande n'était pas interdite : signification si naïvement rappelée dans le quatrain populaire de la cérémonie *des mailhoques* :

Truke, malhoque,
Darré l'oustaou,
Ba-t-ën, Quaresme ;
Tourne, carnaou.

C'est-à-dire : Frappe, ma gaule.

Derrière l'*estal* (étaibli, tréteaux, maison.)
Va-t-en, Carême ;
Charnaige, reviens !

Voici quelques détails qui, tout en fixant le souvenir d'un usage curieux, dont les traces vont s'effaçant d'année en année, rendront intelligibles les vers qui précèdent.

Il y a une quinzaine d'années environ, conformément à une tradition immémoriale, le jeudisaint était pour les enfants de plusieurs villages

des Landes un jour de grande joie. Dès la veille, chacun d'eux, alerte et diligent, courait à travers la campagne, interrogeant, d'un œil curieux, les jeunes tiges, fouillant dans les taillis et les haies vives... Que cherchaient tous ces gentils explorateurs?... Ils cherchaient (et Dieu sait avec quelle impatience) de quoi faire leurs malhoques : quelque pousse récente, quelque rejeton facile à écorcer.

Lorsqu'ils l'avaient trouvé, quels cris d'allégresse ! Pourtant, tout n'était pas fait encore : après avoir découvert la jolie petite gaule, il fallait y tracer avec goût, y dessiner artistement, en n'enlevant l'écorce qu'en de certains endroits, des rubans, des spirales, mille jolis méandres, se détachant en blanc, sur la couleur, verte ou grise, des malhoques. — C'était un spectacle assez plaisant que celui de ces troupes enfantines, se rendant, endimanchées et fières de leurs sceptres rustiques, à l'église du village, où elles allaient assister à l'office du soir. Dès l'entrée, les précieuses malhoques étaient recueillies de main en main par les marguilliers, qui les portaient au sanctuaire, où, placées en quelque sorte sous le regard de Dieu, elles semblaient recevoir comme une consécration céleste.

Après l'office, chacun étant remis en possession de sa malhoque, tous sortaient en foule, couraient tumultueusement au chevet de l'église, ou aux halles voisines, et là, de frapper, et de frapper encore contre le mur, ou contre les planches, en criant : « Truke, malhoque — Darré l'oustaou ; Ba-t-en, Quaresme ; Tourne, Carnaou ! — Quand toutes les malhoques avaient volé en éclats, les morceaux en étaient ramassés avec un religieux respect, et l'on s'empressait de retourner chez soi. Les fragments bénis étaient, les uns déposés dans une armoire, comme gardiens fidèles du

foyer ; les autres, plantés aux coins du jardin ou du champ comme autant d'amulettes, effroi des loups-garous et des sorcières. — Nos prêtres ont supprimé cet usage qu'ils ne trouvaient ni pieux ni éclairé.

CHAPITRE SIXIÈME

LE F (f).

11^e Loi

Le Mimizanais remplace presque toujours *f* organique par *h* ; peut-être doit-on dire que c'est là un procédé constant pour les mots vraiment patois, c'est-à-dire non importés du dehors.

Exemples :

Hum (fumée) de fum-um.

Huc (feu) de focum.

Higue (figue) ficum.

Ha (faire) facere.

Haoue (fève) fabam.

Hiou (fil) filum.

Huouts (fougère) filic-em.

Obs. — Dans ce mot, l'on peut observer le changement du *c* final latin en *ts* ; comme exemples semblables, je citerai incidemment : crouts, de crucem ; pats, de pac-em ; luts, de luc-em ; buts, de voc-em ; piouts, (puce) de pulic-em.

Hañe (fange) qui dérive d'une forme féminine du radical *fam*, existant dans *famicem*, *famicosum* : en effet, *fam* donne *ham* ou *han'*, et ce dernier produit *hañe*, comme *can*, chien, a produit *cañe*. — De *hañe* sont venus les mots *hañé* (bourbier), *hañous* (fangeux, bourbeux) *s'enhaña* (s'embourber).

Hame, ou mieux hami (faim) de famem. La terminaison *em* et *en* est remplacée souvent par la désinence *i*,

tandis que *am*, l'est toujours par e ; ainsi *fam-em* (hami) *stramen*, litière (*strami*) *examen*, essaim (*ichami*).

Hourn (four) de *furmun* : d'où

Hournéire (fournil).

Hougace (fouace) de *focaciam*.

Houne (fondre) de *fundere* ; mais, fonte (de la fonte) se dit de la même manière en patois (founte) parce que c'est un mot qui n'est pas de formation mimizanaise : il en est de même de faïence, figure, fichu, etc.

Heïre (foire) de *feriam*.

Hilh (fils) de *filium*.

Hilhou (filleul) de *filiolum*.

Hica (mettre, poser) de *fi'care* p. *figic'are* ; si pourtant il ne vient pas directement de *hic*, ici.

Héou (fiel) de *fel*.

Héms (ordure, excrément) de *femus* p. *fumus*. (Cf. Meyer. Textes anciens p. 20.) D'où : *hemsa*.

Hulhe (feuille) de *folium*. — Houche (fourche) à harponer le poisson) de *fuscem*, pour *fuscinam*.

Hech, ou Hach (faix, fardeau) de *fascem*.

Hasti (dégoût) de *fastidium*. — De là, *hastiaou* (dégoûtant).

Humé (fumier) de *fumarium*.

12^e Loi

Obs. — Le son *hr* initial étant impossible, les mots latins commençant par *fr*, perdirent nécessairement leur *f*, et furent traités par le mimizanaise comme s'ils avaient commencé par un *r*, avec cette différence toutefois que, dans ce cas, la prosthèse de *ar* est très rare. Même remarque pour le son initial *hl*. C'est ainsi que furent obtenus :

Roumën (froment) de *frumentum*, qui eût fait normalement : *hroumën*.

Rague (fraise) de *fragam*.

Rët (froid) de *frigus*, ou de *frig'dum*.

Raï (frère) de *fratrem*. — Remarquons ici le *t* du groupe consonnique *tr*, changé en *é*, comme on l'observe

encore dans paï (père) de *patrem* ; maï (mère) de *matrem* ; péire (pierre) de *petram* ; meïri (marraine) de *matronam* ; méïroune (sage-femme) de *matronam* ; peïroutoun (diminutif de Peïre, Pierre) de *Petrum*.

Ruïte (fruit) de *fructum*.

Rouc'ha (frotter) de *fricare*. D'où, l'expression pittoresque de roche-parets (littéralement frotte-muraille) désignant les solliciteurs importuns, les parasites ou piqueurs d'assiette, qui n'ont point d'autre souci ni d'autre occupation que de se glisser en tapinois, que de ramper en quelque sorte le long des murs d'autrui, pour y laper quelque victuaille.

Roumatje (fromage) de *formatjcum*, devenu par méatèse du r, *fromatjcum*.

Arroumic (fourmi) de *furmic-um*, changé semblablement en *frumic* : d'où *roumic*, puis, *ar-roumic*. — Dérivé : *ar-roumigéire* (fourmilière).

Rounc'hi (froncer) du bas-latin de *fronsire*, employé parallèlement à *fronsare*.

Peut-être doit-on expliquer par la même loi :

Luy, de *fluvium*.

Louts, de *fluctus*.

On trouve néanmoins le son initial *hla*, dans *hlaïét*, fléau pour battre le seigle, et qui vient de *flagellum*, ou *flajellum* : car, *fla* = *hla* ; *j* = *i*, et la désinence *ellum* = *ét* ; d'où *hlaïét*, et, par adoucissement, *ēhlaïét*, et *ěslaïét*.

Enfin, je mentionnerai, concernant le *f* organique médial :

Caouha (chauffer) de *calefacere*.

Cohe (coiffer) de *cofeam*.

Gahe (gaffe) d'où *gahé*, dressoir des ustensiles de cuisine, cômme *bachéré* est le dressoir de la vaisselle (*bachère*).

Gaha (gaffer) avec cette différence entre ces deux mots que *gaha* est aussi usuel pour dire : prendre, saisir, que le français *gaffer* est vieilli et suranné.

13^e Loi

Obs. — Puisque le patois traduit le f latin par h, l'on doit se demander comment il rend le h lui-même quand il se trouve dans les primitifs. — Il ne le représente par rien ; il le supprime ; il dit, en conséquence : omi (hominem) ; amessoun (hamicionem) ; erté (hœred'tarium) ; ore (horam) ; irilhe (lierre de hœd'rillam) ; ic (cela) de hic ; o (oui) de hoc, lequel a perdu son c final comme son équivalent sic (ainsi) qui a donné *si*, dans le sens de oui. Mais le patois conserve toujours le h des radicaux empruntés à l'allemand ou au celtique. Ex. : hanc'he, hanc'ha (a. h. a.) (1) hacco ; hardit (aha hardjan) ; harnes (celt. harnez) ; hounte (aha. honda.) (A suivre).

L'ABBÉ J. BEAURREDON,

Ancien vicaire général, Officier d'Académie.

(1) L'abréviation a. h. a. ou aha, signifie : ancien haut allemand.

ESSAI DE PHILOLOGIE LANDAISE

(SUITE)

CHAPITRE SEPTIÈME

LE L (1)

Le L organique s'adoucit fréquemment en R. Brachère, cité plus haut, de *vascellam*, en est un exemple. En voici d'autres :

14^e Loi

Apera (appeler) de *appellare*.

Padère (poêle) de *patellam*.

Pourin' (poulain); pouri (pouliche), de *pullinum*,
pullinam.

Machère (joue) de *maxillam*.

ère (elle) de *illam*.

Pèrpère (paupière) de *palpebram*.

Gari (poule) de *gallinam*.

Pouré (poulailler), de *pullarium*.

Cara (se cara, se taire) espagnol *callar-se*.

Bros (charrette) de *plostrum*, p. *plaustrum*; le radical *plos*, au lieu de *plaus* se trouve dans *plostellum*. (V. Rich. Dict. ant. Rom) — et le mot « *plostrum* » lui-même se trouve dans Caton (*de re rustica* 2) « *vendat vetus plostrum* »

15^e Loi

Obs. — La terminaison *trum* n'a pu être représentée en patois : elle ne pouvait donner *e muet*, qui suppose *am* à la racine ; — quant au *r*, il ne pouvait se maintenir, « aucun mot mimizanais ne pouvant avoir cette finale ». Cette antipathie a produit la suppression de la desinence infinitive *re*, fait déjà mentionné ; elle a déterminé la chute du *r* organique dans les mots tels que : *ma* (mer) de *mare*, prov. *mar*; *hé* (fer) de *ferrum*; *bome* (soc de charrue) de *vomer*; *aoutà*

(autel) de altàre ; sparbé (épervier) de sparvière ; clà (clair) de clarum ; du (dur) de durum ; pà (paire) de par ; segu (sùr) de securum ; ca (char) de carrum, dont le r s'est conservé dans les dérivés, où il n'est plus consonne finale ; *carriot* (brouette ; litt. petit char), *acarcussa*, *charger* à l'excès, verbe composé de à-car-cussa et signifiant proprement entasser comme sur un *char* ; car, cussa veut dire entasser (cusse-tas ; d'où peut-être gusmet, p. cus-met, peloton). — C'est aussi en vertu de cette aversion pour *r* final, que se sont produits certains dérivés irréguliers, tels que *murre* (muraille) de murum, lequel eut dû donner normalement *mu* ; ce mot étant trop sourd et trop bref, on s'avisa de prendre la forme féminine de murum ; et muram, renforcé d'un *r*, est devenu *murre*, mot sonore et résistant.

Bouri (bouillir) de bullire.

Obs. — Ce verbe existe aussi dans le patois du Gers avec ce même sens. — Mais, en mimizanais, il a, le plus souvent, une autre signification. *Bouillir* s'y rend habituellement par *truha*, et *bouri* est plus spécialement affecté à traduire notre mot *fermenter*, *lever*, en parlant du pain, du milhas, etc.... qui, dilatés, soulevés, bour-soufflés par les gaz intérieurs, sont, en effet, parfaitement assimilables à des liquides en ébullition. — De *bouri*, pris dans ce sens, s'est formé *bouridure* (levain) — et l'expression figurée *paste-bouride* (pâte fermentée) s'appliquant aux personnes maussades, moroses, à l'humeur âcre, dont l'aigreur n'a pas d'autre principe qu'elles-mêmes. — De là, aussi, peut-être, le mot *boulanjé* (boulangier) lequel aurait été produit normalement par un primitif *bulliniàrium* (*bullinjàrium*) pour *bullinàrium*. Car enfin, si *bullire* a été appliqué spécialement à marquer la fermentation, quoi de plus rationnel

que l'on ait appelé bullinjàrium celui dont la profession était de la produire? Bullinarium de bullire est l'analogue de molinarium formé de molere... etc. Or, en patois, la terminaison àrium devient invariablement é, comme en français *er*, ainsi qu'il sera démontré plus loin. — Ainsi, soit au point de vue rationnel, soit au point de vue étymologique, boulanjé semble avoir eu pour origine bullinjarium, en vertu de la métaphore qui a fait donner à bullire le sens de fermenter, et dont nous devons la connaissance au patois du canton de Mimizan. — Si l'on accepte cette dérivation, on verra ici encore le secours que les patois peuvent porter à la philologie. On sait en effet que l'étymologie de boulanger était inconnue jusqu'ici (V. Brachet. Dict. étym.)

Dans les groupes où il est précédé d'une voyelle, L se résout en *ou*, à moins qu'il ne persiste; mais s'il est suivi en même temps d'un *i*, et d'une autre voyelle, il devient *lh*, comme dans *hi/h* (fils) de *filium*.

Exemples :

- 16^e Loi Saou (sel) de sal. Mio-ou (moyeu, jaune d'œuf) de mediolum.
Saout, saouta (saut, sauter), de saltum, saltare.
Paou (pieu, bâton) de palum.
Puou (cheveu) de pilum.
Saoucisse (saucisse) de salcitiam.
Saouse (sauce) de salsam.
Maou (mal) de malum.
Méou (miel) de mel.
Héou (fiel) de fel.
Guimaougue (guimauve) de bis-malvam.
Hiou (fil) de filum.
Soubiou (haie) de scœpillum, diminutif de scœpes.

Mais dans les mêmes groupes, si au lieu d'un *l* il y en a deux, ce double *l* se change invariablement en *t*, au masculin, et en *r* au féminin.

Exemples :

Bét, bère (beau, belle) de bellum, bellam ; mot (mou) de mollem.

17^e Loi

Obs. — Comme mollem convenait aux deux genres, le patois a dû former lui-même le féminin : ce qu'il a fait en remplaçant le *t* par la douce correspondante, et en y ajoutant un *e* muet. — Mot, mode ; procédé ingénieux et philosophique qui caractérise dans le genre même des mots la nature propre des deux sexes ; à l'un, la force ; à l'autre, la délicatesse et la douceur. (V. sur ce procédé Dietz. Gramm. comp. 2^e fascic. p. 310.)

Moucet (morceau de jambon), morceau par excellence pour les mimizanais, dont c'est la nourriture fondamentale et presque exclusive (de morsellum, ou peut-être de mont'cellum.)

Martét (marteau) de martellum.

Coutét (couteau) de cultellum.

Husét (fuseau) de fusellum.

Betét, betère (veau velle) de vitellum, vitellam.

Aouc'hét (oiseau) de avicellum ; Cf. ital. ucello.

Bachét, ch ordinaire (vaisseau) de vascellum.

Bachère (vaisselle) de vascellam.

18^e Loi

Obs. — Le *ch* patois provient ou de *s* initial, ou de *ss*, ou de *x*, ou de *sc* avec le son doux : ce dernier cas est le plus fréquent ; — de *x*, comme dans : coueche (cuisse, coxem) ; dicha (laisser, laxare) ; liche (lessive, lixam) ; — de *sc* ou de *ss* mis pour *sc*, comme dans : pache (paître, de pascere) ; nache (naître, de nascere) ; coueche (connaître, de cognoscere) ; pareche (paraître, de parescere)... Il va sans dire que *c* a donné aussi plus d'une fois naissance à *ch*, quoiqu'il se rende le plus souvent par *c* dur. — En tout cas, ce qui est incontestable, c'est que *ch*, ne provenant jamais que de l'une de ces sources, bachet n'a pu avoir pour origine vasellum ou vasillum, comme le prétend à tort M. Egger.

(V. Dietz, Gramm. 1^{er} fascic. p. 25 note). Pour le dire en passant, le Mimizanais donne encore raison aux contradicteurs du savant académicien en ce qui concerne le verbe fr. *épier*. M. Egger le tire de *spicare*. Le mimizanais conservant dans ses mots la consonne médiane, le *c* de *spicare* s'y serait maintenu, et *spicare* eût donné *spica*, *spiga*, ou *spicha*. — Or, il n'en est point ainsi : regarder se dit *spia* ou *ëspia*, reproduction exacte de l'italien *spiare*. — Et, chose utile à connaître pour juger de l'importance du rapprochement, *spia* est un mot d'un usage, non point *rare* ou littéraire comme *épier*, mais journalier et banal : car, il signifie *regarder en général* ; c'est le seul mot dont on se serve pour marquer cette action. Ainsi : « Regardez cela » ne peut se rendre que par : « *spiat aco.* »

Sarpout (serpolet) de *sarpullum*.
Lebraout (levraut) de *leporellum*.
Caoulet (chou) de *caulellum*.
Cistét (panier) de *cistellum*.
Cot (cou) de *collum*.
Agnère (agneau femelle) de *agnellam*.
Pét (peau) de *pellem*.
Sère (selle) de *sellam*.

19^e Loi

Obs. — Nous avons vu que, si *ellum* se résout en *ét*, *ellam* ne se résout pas en *ète*, (ce qui semblerait pourtant bien naturel), mais bien en *ère*. C'est que le mimizanais n'a pas déduit son féminin d'un masculin déjà obtenu, mais il l'a formé directement du latin *ellam*, d'après son principe ordinaire, c.-à-d., en adoucissant *l* en *r*. — Le français, lui, aussi bien que le provençal, l'italien, l'espagnol, etc., a composé ses diminutifs féminins en ajoutant un *e muet* au masculin ; et comme le masculin correspondant à *ellum* était pour lui *ét*, le féminin correspondant à *ellam*, devint *ette*. — Et telle me semble avoir été l'origine

de cette dernière terminaison dont M. Brachet n'ose pas déterminer la provenance. (V. Dict. étymol. de la langue française au mot ablette.) — Mais, pour bien préciser ma pensée, il faut distinguer soigneusement les primitifs où *ellum*, *ellam*, ne jouent qu'un rôle de renforcement, comme dans *avicellum*, pour *avem* ; *agnellum*, *agnellam*, pour *agnum*, *agnam* ; *cultellum*, p. *cultrum*... et les mots où *ellum*, *ellam* ont pour unique fonction d'atténuer le sens du radical, comme dans *agnel-ellum* (agnelet), etc. — Dans le premier cas, *ellum*, *ellam*, n'éveillant aucune idée diminutive, furent traités en français comme syllabe organique ; *ellum* s'y rend par *eau*, et *ellam* par *elle*.

Exemples :

Patellam (po-ête).

Vitellam (v-ête).

Illam (elle).

Vitellam (vi-ette) ; *agnellum* (*agneau*) ; *vitellum* (*veau*) ; *fusellum* (*fuseau*).

Mais, chaque fois que le peuple a pu avoir conscience de la destination adventice et spéciale des deux terminaisons, *ellum*, *ellam*, il les a rattachées l'une à l'autre, en les traduisant l'une par *ét*, l'autre par *ête* (*ette*). — Ainsi, pour m'en tenir aux exemples proposés par M. Brachet, à l'article sus-indiqué, comment eût-on pu perdre de vue le sens réellement diminutif des mots :

Abl-ette de (*albul-ellam*).

Aiguill-ette de (*acul-ellam*).

Alou-ette de (*alaud-ellam*).

Amour-ette de (*amor-ellam*).

Bel-ette de (*bell-ellam*).

Boul-ette de (*bull-ellam*).

Broch-ette de (*brocc-ellam*).

Cass-ette de (*caps-ellam*).

Charr-ette de (*carr-ellam*).

Fourch-ette de (*furc-ellam*),

Lun-ette (lun-ellam).

Manch-ette (manic-ellam).

Bray-ette (bracc-ellam),

quand ce sens était si nettement et si fréquemment
rappelé par les primitifs coexistants :

Able, aiguille, aloue, amour, béle, broche,
casse, char, fourche, lune, manche, braie? —
N'est-ce pas pour ce motif, et conformément à ce
procédé originaire, que nous disons :

Joli-et, joli-ette ;

Pauvr-et, pauvrette ;

Grassouill-et, grassouillette ;

Gentill-et, gentill-ette, etc.

Quant au pronom *lui*, on sait que c'est un mot
bâtard formé de ill'huic : s'il s'était formé de
illum, on aurait eu *ét*, ou bien *eau*, analogue à
elle, de illam. — Voilà pourquoi les pronoms
patois correspondants à *lui*, *elle*, sont *et*, *ere*.

CHAPITRE HUITIÈME

DIMINUTIFS ET AUGMENTATIFS

Le diminutif latin illum, illam, m'amène à donner
quelques détails sur les diminutifs et augmentatifs
Mimizanais. Les principaux sont :

Ilh, ilhe : scoub-ilh (petite scoube, petit balai).

Oun', oune : méinatj-oun (petit méinatje, petit enfant).

Ot, ote ; ic, ique : pëch-ote (sardine, proprement petit
pëch, petit poisson) ; — pëch-ic (petit poisson en
général, menu fretin) ; bi-ot (sentier, formé de
viam) ; pëg-ot (petit sot) formé de pëc (sot), venant
lui-même de pec-us (menu bétail)...

Parmi les augmentatifs, je citerai :

Alh, alhe ; as. asse, qui tous deux sont dépréciatifs. Le
dernier, du reste, c'est l'espagnol azo, aza,

comme *ot*, *ote* ; *ic*, *icque*, sont l'italien *ote* ; *ico*, *ica*. — Quant à *alh*, *alhe*, il peut être rapproché de la désinence péjorative *aille*, des mots français *can-aille* (de *canem*), *marma-ille* (de *marm* ?), *mitraille* (de *mite*, monnaie de cuivre), V. Brachet. Mais, en patois, cette terminaison n'a qu'un sens augmentatif, et nullement collectif. Par exemple, *omi* (homme), *hëmne* (femme), ont formé respectivement : *oumias*, *oumialh* (grand et mauvais homme, *hëmnasse*, *hëmnalhe* (grande et mauvaise femme). Voici d'autres exemples destinés à montrer comment ces suffixes s'adaptent au primitif :

Meïsou (maison) *méïsou-asse*.

Can' (chien) *cañas*.

Cañe (chienne) *cañ-asse*.

Chibaou, *cabale* (cheval, jument), *chibal-alh* ; *cabal-alhe*,
ou, *chibal-as*, *cabal-asse*.

Pan' (pain) ; *pañ-oun'* ; *pañ-ot* ; *pañ-alh*.

Squilhouté (noyer, arbre à noix) a formé *squilhout-r-as*,
et non *squilhout-as*, pour le distinguer de
squilhout-as, formé de *squilhot* (noix).

Biëlhhot (petit vieux) *biëlhout-as* (mauvais petit vieux).

Bëlhioi (lourdaud), *badaud*, *bëlhiouy-as*.

C'hot (hibou) *chout-r-as*.

C'hot (goutte d'eau) *chout-as*.

Obs. — On doit remarquer dans *c'hout-ras*, mauvais hibou, non-seulement le radical *c'hot*, qui représente si fidèlement l'ancien haut allemand *chouc* (origine de notre français *chou-ette*), mais encore et surtout comment l'*o* du primitif *c'hoc* s'est adouci en *ou* dans le dérivé *c'hout-r-as* ; même modification s'observe dans les mots précédents : *squilhouté* de *squilhot*, *oumias*, de *omi*, etc. C'est au déplacement de l'accent tonique qu'il faut attribuer cette déformation de la voyelle atone : ce n'est là qu'une conséquence particulière d'une loi générale d'*attraction phonique*, que

21^e Loi.

M. Meyer a pleinement mise en lumière (V. Dietz, Gramm. comp. 2^e fascicule). — Malh-oque, mot déjà connu du lecteur, doit-il être considéré comme un mot primitif, ou au contraire comme un dérivé diminutif? Cette dernière origine est la seule admissible. En effet, malh-oque est la forme féminine de malhoc, lequel vient lui-même de mailh (fr. mail), qui, ayant perdu sa signification première, n'a plus que le sens métaphorique d'articulation, de membres du corps, les os figurant assez bien, par leur partie renflée, la tête d'un maillet, dont le reste serait le manche. — Objectera-t-on contre l'étymologie indiquée ici, que *malh* dans le sens de membre, peut dériver du grec *mélos*? Ce serait une erreur de le croire; car la *désinence lh* suppose un primitif terminé en *l* suivi de *i*, comme dans *hilh* (fils) de *fili-um*; *hulhe* (feuille) de *foli-um*; *milh* (millet) de *mili-um*; *alh* (ail) de *alium*; j'ajoute *spilh* et *spilhe* (morceau de bois enfoncé dans les chairs) du grec *skidion*, ou du latin *schidiam*, éclat de bois (*schidiam*, *schili-am*, *spili-am*; Cf. *spinam* et *skina*; Cf. *stloppum* et *scloppum*). De même *scalh* (branche morte détachée de l'arbre) peut se rapporter peut-être à cette même racine *schidiam*, devenu *schili-am*. Quoiqu'il en soit, il n'en est pas moins certain que *lh* suppose *li* et que, conséquemment, *malh* n'a pu découler de *mélos*, au lieu qu'il s'explique parfaitement par *mallium*, mis pour *malleum*.

Puisque le primitif *malh* a existé, parallèlement au français *mail*, *malh-oc* répond exactement à *maillet*, dont il a, d'ailleurs, la signification. Mais, la terminaison normale diminutive étant *ot*, et non pas *oc*, *malh-oc* est mis pour *malh-ot*: de là *malh-oque*. — Par un changement *inverse*, le *t* a supplanté le *c*, dans *récouc'hit* (*roitelet*, petit roi, *regulus*, *basiliscos*), lequel se compose de

récou, p. rëgou (roi, regem) et de c'hic (ciccum, petit). Régulièrement, il faudrait rëcouchic, puisque petit se dit c'hic et non pas c'hit. Ces substitutions *alternatives* entre la gutturale et la dentale n'ont-elles rien qui doive nous étonner ? S'il y a pour les voyelles une échelle de sons qu'elles descendent sans pouvoir jamais la remonter (V. Brachet. Gramm. hist.); si, par un effet de la même tendance, les consonnes ne peuvent permuter que suivant une direction fixe qu'elles sont obligées de suivre toujours, comment expliquer le phénomène des supplantations *récioproques* ci-dessus indiquées ? Et il n'est pas seul de son espèce ; car, pour me restreindre au domaine des consonnes, *d* s'adoucit en *l* dans *perlits* (perdrix) de *perdicem* ; et, inversement, *l* devient *d* ou son équivalent *t* dans *et* (lui) de *illum*, dans *smerit*, fém. *smeride* (dégourdi, dégourdie) de l'espagnol *esmeril*, etc. — Si le principe éminemment scientifique de *la moindre action* a fait remplacer originairement *t* et *l* par *c* et *d*, comment ce même principe appliqué à la même langue, sous le même climat et par les mêmes hommes, a-t-il pu dans la suite déterminer une substitution diamétralement opposée ? — C'est là, disons-le sans détour, une des exceptions de la science philologique ; car, comme le dit le savant M. Baudry, que personne ne soupçonnera de vouloir rabaisser la linguistique, les lois phonétiques, non plus que les lois naturelles, n'ont pas la valeur absolue des lois mathématiques. Suivant la juste remarque de M. Benfey, elles n'expriment que des tendances développées du langage, auxquelles d'autres tendances s'opposent ou se substituent *souvent*. Elles sont donc sujettes à des exceptions plus ou moins nombreuses... En présence des faits qu'elle étudie, la science sensée doit éviter les

deux excès contraires : de l'esprit de système qui ne tient pas compte des différences, et de l'esprit étroit qui méconnaît les analogies quand elles ne vont pas jusqu'à l'identité. » (Baudry. Gramm. comp. phonétique p. 2-3.)

CHAPITRE IX

E FÉMININ — GROUPE CT

Je finirais sur ces paroles magistrales. si je ne croyais utile d'ajouter quelques mots sur deux traits de ressemblance intéressante entre le patois de Mimizan et le français. Dans l'un comme dans l'autre, les noms féminins de la première déclinaison latine sont terminés en *e muet*; dans l'un comme dans l'autre, les groupes *ct*, *cl*, se rendent respectivement par *it* et par *lh*. Quelques détails sur ces deux points.

Finale E.

22^o Loi.

L'e final ne serait point ici signalé, s'il ne constituait une particularité rare ; je dis plus, une particularité unique, non-seulement parmi les divers patois du Midi de la France, mais encore parmi tous les idiômes romans, le français excepté. Tous font leur féminin en *a* ou en *o*. Ainsi, tandis que le provençal dit : *roda*, *aigua*, *pera*, *pala*, *coua*, *mula*, *estoupa*, *escouba*, *de rotam*, *aquam*, *peram*, *palam*, *codam*, *mulam*, *stuppam*, *scopam*, et le Pyrénéen : *arrodo*, *péro*, *palo*, (etc.) le Mimizanaise dit : *arrode*, *aïgue*, *père*, *pale*, *coude*, *mule*, *stoupe*, *scoube*; série qu'on pourrait prolonger à l'infini, et dont les derniers mots présentent les groupes initiaux *st*, *sc*, inconnus aussi bien du provençal que du français. Les groupes *st*, *sp*, *sl*, ont été conservés pareillement, comme on peut s'en convaincre par des mots tels que *scale* (échelle) de *scalam* ; *spëra* (attendre, défier) de *sperare* ; *scapa* (échapper) ; *slandrit* (dégourdi) ; *spareit* (évanoué, dissipé) ; *stourdit*

(étourdi) ; spaule (épaule) ; storses (lutte à bras-le-corps ; v. f. estorz)... Mots dans lesquels l'*ë* prosthétique est nul, ou du moins très faible.

Le Mimizanais pousse plus loin même que le français la fidélité à son principe de la terminaison féminine en *e* muet. Car, tandis que ce dernier dit *la* pour son article féminin, ainsi que le font le Provençal, l'Italien, l'Espagnol, le premier, logique jusqu'au bout, a tiré *le* de *illam*, suivant le même procédé d'après lequel il avait formé *hëmne* de *feminam*, *taoule* de *tabulam*, *luoue* de *lunam*..., etc. Il dit en conséquence (et, chose curieuse, les cantons limitrophes et la Chalosse entière appartiennent au système ou plutôt à l'anomalie du *la* féminin) :

Le plume (il) *lam* *plumam*, et non *la* plume.

Le mousque (*lam*) *muscam*, et non *la* mousque... ; etc.

Il dit semblablement :

Le candële (*la* chandelle).

Le porte (*la* porte).

Le luts (*la* lumière).

Le cinte (*la* ceinture).

Le cuïe (*la* citrouille).

Le c'han'que (*l'échasse*).

Le raoube (*la* robe).

Le mic'he (*la* miche).

Le tite (*la* mamelle).

Le pouc'he (*id*).

Le suïe (*la* suie),

Le marre (*la* houe).

Le caoudéïre (*la* chaudière).

Le sëmame (*la* semaine).

Le brouste (*la* branche détachée de l'arbre).

Etc., etc.

Quant à l'article Mimizanais masculin, c'est *lou*, de même que dans les autres patois : *lou*, d'ailleurs, a été logiquement formé de *lum* mis pour *illum*, puisque *u* organique se change normalement en *ou*... De là,

Lou hën' (*le* foin).

Lou tïc (*la* colline) qui se dit aussi puï,
d'ou puïa (*monter*).

Lou brën (le son, résidu de la farine).

Lou barroulh (le verrou).

Lou tën (le front).

Lou ditaou (le dé).

Lou busqué (le bûcher).

Lou toupin' (le pot-au-feu).

Lou caoudé (le chaudron).

Lou braou (jeune bœuf et — marais).

Lou dourt (le creux, le précipice dans l'eau).

Lou croc (le corbeau).

Lou c'hirp (le crapaud).

Lou gurp (le croc).

Lou las (le nœud en flèche).

Lou broc, ou lou bruc (la bruyère).

Lou crum (le nuage sombre).

Lou c'hot (goutte d'eau — et hibou) : dans le premier sens, on dit proverbialement :

C'hot et c'hot que hen lagot : littér. goutte et goutte font petit lac, ou, petit à petit l'oiseau fait son nid.

Si j'ai multiplié ces exemples, c'est, on l'a bien compris, moins pour les articles eux-mêmes, que pour les mots qui les suivent ; j'ai choisi à dessein des monosyllabes, parce que, dans ce patois, comme partout, le fonds monosyllabique forme la plus vieille couche, la stratification la plus ancienne, et comme le granit du langage,

S'il me fallait expliquer chacun des mots qui précèdent, en les restituant un à un aux langues diverses qui les ont successivement déposés sur le sol, la tâche serait rude, mais attachante ; peut-être l'entreprendrai-je un jour.

GROUPES CT, CL.

23° Loi. Au premier répond, dans le Mimizanais, comme dans le Français, la syllabe *it*; au second l'elle mouillée *lh*. Voici quelques exemples à l'appui de ces deux assertions.

Nëit (*nuit*) de *noctem*.

Lëit (*lit*) de *lectum*.

Léit (*lait*) de *lactem*.

Léitugue (*laitue*) de *lactucam*.

Hëit (*fait*) de *factum*.

Ouëit (*huit*) de *octo*.

Splëit (*exploit, valeur*) de *explic'tum*.

Ruïte (*fruit*) de *fructum*.

Coëit (*cuit*) de *coctum*..... etc.

Obs : *Act=éit*, tandis que *oct, ict, ect=ëit*.

Si ruïte vient de *fructum*, bruït (*bruit*) ne peut-il pas se rattacher à un primitif analogue, renfermant lui aussi le groupe *ct*, ou même *uct*? Le français *bruit* s'accorde avec le Mimizanais bruït, pour réclamer ce radical. Peut-être pourrait-on s'arrêter à *fractum*, considéré comme substantif (*fractum=vractum=bractum*, ce dernier eût donné normalement le patois braït, d'où bruït). Quoi de plus naturel que d'admettre une connexité entre le bruit et l'action de briser? (le bruit et le bris), cf. fracas et fracasser).

24° Loi. J'ai dit que le latin *cl* devient *lh* en Mimizanais comme en franç.) Il en est de même du groupe *tl*. — L'on a par exemple :

Sülhe (*seau*) de *sitlam* mis pour *situlâm*.

Ouëlh (*œil*) de *oclum*.

Gëouëlh (*genou* v. fr. *genouil*) de *genuclum*. — D'où s'agëouëlha, ou se méte en agëouëlhes, s'agenouiller on se mettre à genoux.

Abëlhe (*abeille*) de *apiclâm*. — D'où, abëlhé (*rucher* et abëlheré (*homme qui soigne les abeilles*)).

Couëlh (quenouille) de *conuclum*, dérivé de *colus* ; tandis que le franç. quenouille a été tiré de la forme féminine *conuclam*. Aussi, *couëlh* est-il masculin, au lieu que son analogue est féminin. *Conuclam* eût donné *couëlhe*, et non pas *couëlh*, puisque *am=e*. Du reste, *couëlhe* existe aussi ; mais c'est un verbe, et il signifie, chercher (de *quære-re=couere=couele*, *couelhe*).

Oulhe et *aoulhe* (brebis, v. f. *ouaille*) de *oviclam*. De là, *oulhé*, *aoulhé*, pasteur, mais le pasteur landais ! — Que le lecteur veuille bien se représenter ce personnage bizarre, parmi les bruyères, ou dans les *piñadas*, son tricot à la main, sa *prisse* (pelisse, *pelliceam*) sans manches sur le dos, ses pieds nerveux munis de leurs *garmac'hes* (guêtres de peau), sa tête couverte du *bourret* (béret) et ombragée d'une longue chevelure en désordre, son corps grêle et élastique perché sans efforts sur des *c'ha'nques* élevées (échasses, jambes postiches, *gambiam*?) qui ne lui permettent que la marche à travers ces immenses solitudes : s'il veut se reposer, ou s'arrêter devant ses brebis chétives, ce sera son *paou c'hanqué* (long bâton, houlette) placé derrière lui et fortement fixé contre le sol, qui lui servira de siège et d'appui momentané. Et c'est ainsi que le pasteur landais, perché sur ses échasses, réalise pleinement le sage *desideratum* exprimé comme il suit par Columelle, (de *agriculturâ*, VII. 3) : « *Nec aut recubet pastor aut considat. Nam, nisi procedit, stare debet, quandoquidem custodis officium sublimem celsissimamque oculorum veluti speculam desiderat, ut neque tardiores et gravidas, neque agiles et fœtas separari à cœteris sinat, ne fur aut bestia hallucinantem pastorem decipiat. Que le pasteur se garde ou de se coucher ou de s'asseoir ! S'il ne marche pas, qu'il soit debout ; car ses fonctions exigent qu'il soit toujours*

comme sur un *belvédère*, d'où il puisse veiller sur ses brebis ; sinon, par la lenteur des unes ou la précipitation des autres, son troupeau se divise et, par là, se trouve exposé, malgré son pasteur, à la rapacité des voleurs ou des loups ».

Aourêlthe (oreille) de *auriclam*. — *Graoulhe* (grenouille) de *ranuclam*.

25^e Loi.

Obs. Sans la prosthèse euphonique du *g*, *ranuclam* eût donné probablement *ar-raoulhe* (v. chap. 4). — Ce mot présente, en outre, une particularité intéressante, au moyen de laquelle on peut donner l'explication de plusieurs mots obscurs : c'est le changement de *n* en *ou*, qui a lieu lorsque cette consonne est immédiatement précédée de la tonique. Ex. *luoue* (lune) de *lunam* ; *uoue* (une) de *unam* ; *pruoue* (prune) et *pruoué* (prunier) de *prunam* et *prunarium* ; *gruoue* (grue) de *gueranos*, plutôt que de *gruam*, qui ne l'explique pas ; *miout* (menu) de *minutum* ; *mioüe* (la plus petite) de *minimam*, mot qui n'est guère plus employé que accolé à *haoue* (fève) dans l'expression *haoue-mioüe*, (*fabam-minimam*), haricot de la plus petite espèce. Toutefois le *n* organique s'est conservé dans le masculin *mênin* (le plus petit, minimum) (1) qui se conserve encore, mais là seulement, dans le composé dit-*mênin* (l'auriculaire) *dig'tum minimum*, (le plus petit des doigts de la main). — Je dois dire aussi que la suppression du *m* et du *b* est compensée pareillement par *ou*, comme le montrent les mots *taoule* (*tabulam*), *daoune* (maîtresse de maison, de *dom'nam*) et le masculin *daou* (seigneur) analogue parfait du vieux français *dame*, et qui, comme ce dernier, n'existe plus que comme interjection. Mais l'interjection *mimizanaise* qui le contient a ceci de curieux, qu'elle est la

26^e Loi.

(1) « *Minimo digito* ». *Petrone*, ch. XXXII.

reproduction exacte du *dame-Dieu* (*dom'ne-Deus*) du moyen-âge : comme ses vieux ancêtres, le *mimizanais* s'écrie, et dans le même sens : ah, *Dioumëdaou* ! ce qui doit, évidemment se décomposer ainsi :

Diou-më-daou, *deum-meum-dominum*, Dieu mon Seigneur, (v. Brachet, Dict. étym.)

Ar-roudilhe (*rouille*) de *rubiclam*, lequel eût dû faire normalement *ar-roubilhe* ; la dentale a pris la place de la labiale, comme elle l'a fait dans un mot vu plus haut *pich-caoude* ou *mich-caoude* (*chauve-souris*) pour *mich-caoube*.

Carmalh (*crémailière*) de *cramaculum* : ce radical a formé, par la métathèse de l'*a*, le patois *carmalh*, qui le reproduit plus fidèlement que le franc *crémailière*.

Caouilhe (*cheville*) de *claviclam*.

Obs. — Le mot *caniclam* analogue à *claviclam*, et qui a donné en français *chen-ille*, analogue à *cheville*, au lieu de produire en *mimizanais* un mot semblable à *caouilhe*, n'y a laissé aucune trace. Pour nommer la chenille, le *mimizanais* a suivi une conception différente de celle du français : tandis que ce dernier voyait dans l'insecte rampant des traits frappants de ressemblance avec le *chien* et l'appelait en conséquence *chen-ille*, le premier trouvait plus juste de le comparer au chat, et, à l'instar de l'italien qui le nommait *gättola* ou *petite chatte*, il lui donnait la dénomination plus analytique et plus précise de *gate-mine* (qui a les apparences, le minois, d'une chatte.) (v. Brachet. Dict. étym.)

Voilà encore un détail curieux où le *Mimizanais* laisse entrevoir qu'il n'est pas inutile de le tirer des profondeurs de l'oubli et que le philologue pourrait, en l'explorant, y découvrir des paillettes précieuses qui le dédommageraient de ses efforts. — Je m'estimerais heureux, si j'avais fait naître dans l'esprit de quelque chercheur mieux outillé que moi la résolution de remuer une à une et de trier soigneusement chacune des couches dont se compose ce vieil idiôme ; — et pour me servir d'une de ses interjections les plus énergiques, je m'écrierais volontiers : *Malaïe ! Malaïe !! c. à. d. Plaise à Dieu ! Plaise à Dieu !!*

Obs — Ce malaïe, lui-même, est un mot assez curieux à étudier ; il me semble qu'il faut le rapprocher de l'italien *Macari* ! qui a le même sens, et le rattacher à *macarios*, dont il aura été tiré par la permutation réciproque du *K* et du *R*, suivi du changement habituel de cette dernière lettre en *l* (*makarios*=*marakios*=*malakios*). — De là, l'expression verbale *ha* : *amalaïe* (*faire* : *ah ! malaïe !*) pour dire manquer de., locution énergique qui signifie proprement, pousser des soupirs. pousser des *ah ! malaïe* (*ah ! plutôt au ciel*) vers la chose dont on manque et qu'on désire vivement. (v. sur *macarios*, Dietz. 1^{er} fasc. p. 53).

Puissent les quelques pages que je viens de consacrer à l'un des patois de nos Landes n'avoir point paru, aux Romanistes qui ont daigné les lire, trop indignes d'avoir arrêté quelque temps leur attention !

Puissent-elles avoir porté quelque fruit ! Sans aucun document écrit où se reflétât fidèlement la langue primitive ; sans aucune étude antérieure qui pût me servir de modèle et de guide ; (1) sans autres lumières que celles du parler présent et de la linguistique générale, je me suis hasardé, un peu témérairement peut-être, à travers le fouillis.

J'y ai ouvert quelques sentiers, planté quelques jalons, et pratiqué de loin en loin quelque clairière.

Je laisse à d'autres le plaisir et l'honneur d'explorer et ce canton philologique et les cantons circonvoisins ; après les avoir minutieusement reconnus, qu'ils en fassent une étude comparée et qu'ils s'élèvent à des considérations et à des lois générales, applicables à tous les dialectes Landais.

Ce sera une grande et belle œuvre, dont le pays et la science leur sauront gré.

Je voulais, quant à moi, m'en tenir à une modeste ébauche... La voilà !...

L'ABBÉ J. BEAURREDON,

Ancien vicaire général, Officier d'Académie.

(1) Ceci a été écrit et imprimé en 1877.